

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23111820

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 AOUT 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0834 118 242**

Nom

(en entier) : **Toly Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Granbonpré 11, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Nomination mandataire spécial

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 16 mai 2023, il ressort que le conseil d'administration a décidé à l'unanimité des voix et conformément article 15 des statuts de donner une procuration spécial à Monsieur Gabriel TEZENAS DU MONTCEL, membre senior de l'équipe de vente, demeurant à rue Pierre Guérin 6, 75016 Paris (France), pour représenter légalement la société à responsabilité limitée TOLY BELGIUM et de signer en son nom mais pour le compte de la société à responsabilité limitée TOLY BELGIUM : les accords de confidentialité et les contrats de vente avec les clients de la société à responsabilité limitée TOLY BELGIUM.

Monsieur Gabriel TEZENAS DU MONTCEL accepte son mandat spécial.

Le mandat entre en vigueur à partir du 1 janvier 2023 et prendra fin immédiatement après la résiliation de son contrat de travail chez une société de la groupe TOLY.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix de confirmer toutes les contrats de vente conclus et les accords de confidentialité conclus par Monsieur Gabriel TEZENAS DU MONTCEL à partir du 1er janvier 2023 jusqu'au 16 mai 2023

Pour extrait conforme

Monsieur XUEREB Nicholas
Administrateur

Monsieur Andrew GATESY
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 30/08/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).